



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 36 – Semaine du 4 au 8 septembre 2023

En bref

Tunisie :

- L'inflation s'établit à 9,3% au mois d'août 2023
- Le ministère des finances publie les résultats de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023
- La Tunisie occupe la troisième position des meilleurs secteurs de la santé sur le continent africain, selon le classement Numbeo.
- Révision des dispositions de l'accord de libre-échange avec la Turquie dans le but de réduire son déficit commercial.
- Nouvel appel à projet pour les think-thanks tunisiens spécialisés dans l'économie et le développement durable lancé par l'union Européenne et Expertise France
- Le prix des produits alimentaires a fortement augmenté au cours des 12 derniers mois selon un rapport de l'Onagri
- Une entreprise chinoise remporte un appel d'offres de la STEG, d'un montant de 51 M de dinars.

Libye :

- La Banque centrale Libyenne publie les revenus et dépenses de l'état entre janvier et août 2023
- Augmentation significative du trafic au port de Benghazi
- L'ONU fournit à la Libye une assistance technique pour sa stratégie nationale en matière d'énergie durable pour 2035
- Expertise France organise un atelier sur la sécurité des données pour plusieurs entités libyennes

LE CHIFFRE À RETENIR

9,3%

Le niveau d'inflation en glissement annuel de la Tunisie en août 2023

Tunisie

- **L'inflation s'établit à 9,3% au mois d'août 2023**

Selon l'Institut National Statistique, l'inflation a atteint en glissement annuel 9,3% en août, en légère hausse après s'être établie à 9,1% en juillet, un niveau restant cependant inférieur au pic de 10,4% en février. Après cinq mois consécutifs de baisse, l'inflation a connu une nouvelle croissance tirée par l'augmentation des prix de l'alimentaire de 2,3% et des prix du tabac de 3,2% et ce malgré le repli de 4,7% de produits d'habillement lié aux soldes d'été. En glissement annuel, les prix de l'alimentation augmentent de 15,3% notamment via la hausse des prix du café en poudre de 35%, des viandes ovines de 33%, des œufs de 29,7% et des huiles alimentaires de 23,7%. L'inflation annuelle sous-jacente passe également de 7,2% en juillet à 7,3% en août. Les prix des produits non encadrés connaissent une hausse au mois d'août de 10,5% (g.a.) tandis que les prix des produits encadrés ont augmenté de 5,2%. Enfin, concernant les produits alimentaires, les produits non encadrés ont connu une hausse de 17,7% alors que les produits alimentaires dont les prix sont encadrés ont augmenté de 2,1%.

- **Le ministère des finances publie les résultats de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023**

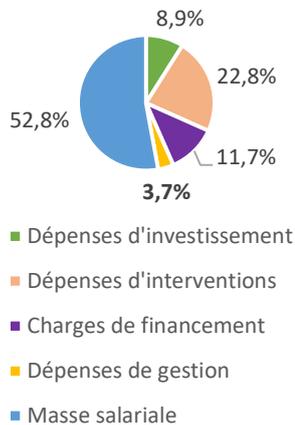
Les résultats provisoires de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023 ont été publiés par le ministère des Finances. Le document d'exécution présente un équilibre comptable (léger excédent de 58,8 M TND) du fait d'une évolution contenue de l'exécution des dépenses de l'Etat (+7% en g.a) en dépit d'un rythme de hausse des recettes de l'Etat (+6,6% en g.a) inférieur au rythme retenu en loi de finances (+13,2%). Les recettes de l'Etat se composent de 18,9 Md TND de revenus fiscaux soit +8,3% en glissement annuel (dont 7,9 Md d'impôts directs et 11

Md TND d'impôts indirects) et 1,7 Md TND de revenus non fiscaux. L'exécution des dépenses ne traduit cependant pas intégralement le contexte économique de la Tunisie car elle peut occulter l'accumulation d'arriérés de paiements vis-à-vis des créanciers et fournisseurs de l'Etat. Les dépenses comptabilisées s'élèvent à 20,5 Md TND (contre 19,2 TND en juin 2022) et incluent notamment 10,8 Md TND de masse salariale (+2,8% en g.a.). Le document publié par le ministère précise uniquement la répartition des dépenses de subvention mais pas leur montant ; elle se répartissent à 77,2% dans les carburants, 11,8% dans les transports et 11% dans les produits alimentaires. Concernant le service de la dette, les charges d'intérêt ont atteint 2,4 Md TND (+10,5%) et le remboursement du principal 5,1 Md TND, soit à peine 1/3 des échéances de l'ensemble de l'année. L'Etat doit encore rembourser hors intérêt d'ici la fin de l'année 5,6 Md TND d'échéances de dette domestique et 4,9 Md TND (1,5 Md EUR) d'échéance de dette extérieure. Sur les 6 premiers mois, les ressources d'emprunt extérieur ont atteint 2,7 Md TND, seulement 18% des 14,8 Md TND inscrits en loi de finances, et celles d'emprunt domestique 3,1 Md TND, soit un tiers seulement de l'objectif annuel. L'encours de la dette publique représente actuellement 119,8 Md TND dont 42,9% de dette intérieure et 57,1% de dette extérieure.

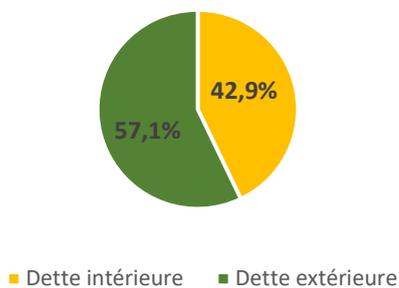
Evolution des recettes et dépenses de l'Etat aux premiers semestres 2022 et 2023 en Md TND



Répartitions des dépenses de l'Etat



Répartition de l'encours de la dette publique



- **La Tunisie occupe la troisième position des meilleurs secteurs de la santé sur le continent africain, selon le classement Numbeo.**

La Tunisie se place en 3e position, derrière l'Afrique du Sud et le Kenya, dans [le classement Numbeo de 2023 des meilleurs secteurs de la santé](#). Celui-ci est actualisé toute l'année dans le cadre du **Global Health Care Index**. Le classement est fondé sur plusieurs critères dont la technologie médicale, le niveau de qualification du personnel médical, l'accessibilité aux établissements médicaux et l'équipement médical. La Tunisie se démarque de par

ses compétences médicales et paramédicales, ses équipements de pointe, ses infrastructures développées et ses tarifs de soins compétitifs. Le pays affiche notamment des bons résultats en matière d'accueil de patients étrangers, dont plus de la moitié viennent pour des chirurgies. Au niveau mondial, le classement place la Tunisie au 68^{ème} rang (sur 94), devant la Bulgarie et la Roumanie.

- **Révision des dispositions de l'accord de libre-échange avec la Turquie**

Des négociations sont en cours entre le ministère du Commerce et du Développement des Exportations et la Turquie afin de réviser l'accord de libre-échange entre les deux pays. La Tunisie souhaite négocier avec la Turquie au sujet de l'élargissement de la liste des produits exclus du régime privilégié de l'accord de libre-échange. Y sont concernés les biens produits localement qui sont confrontés à une concurrence turque, dans le domaine du textile par exemple. A cela s'ajoute d'autres mesures de défense commerciale visant à protéger les industries nationales : les mises en place de taxes douanières, d'une plateforme d'enregistrement des exportateurs étrangers autorisés à exporter en Tunisie et d'un système de contrôle aux importations. Une démarche de numérisation des procédures du commerce extérieur est également lancée, avec l'objectif de faciliter le développement des exportations. Selon l'Institut National de la Statistique (INS), en avril 2023, les importations en provenance de la Turquie s'élevaient à 1,3 Md TND tandis que les exportations n'atteignaient que 230,5 M TND.

- **Nouvel appel à projet pour les think-thanks tunisiens spécialisés dans l'économie et le développement durable lancé par l'Union Européenne et Expertise France**

L'Union Européenne et Expertise France lancent un appel à projet pour les think-thanks tunisiens spécialisés dans l'économie et le développement

durable. Le fonds de cet appel s'établit à 400 000 EUR avec des subventions variant de 50 000 EUR à 75 000 EUR pour des actions de 14 mois. Cet appel à projet fait partie d'un programme plus large nommé « Savoirs éco ». Ce projet vise à renforcer les structures productrices de savoirs à vocation économique (SPSE) comme des centres de recherche, des centres d'analyse publique, des laboratoires et des think-thanks. L'objectif est de rendre accessibles les connaissances économiques rigoureuses pour appuyer le débat public sur les enjeux de développement économique de la Tunisie. Ce projet a trois principaux axes d'intervention : le renforcement des capacités des SPSE, l'accompagnement dans la production d'études scientifiques et la diffusion de celles-ci.

- **Le prix des produits alimentaires a fortement augmenté au cours des 12 derniers mois selon un rapport de l'Onagri**

Selon le dernier rapport de l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI) sur l'évolution des prix des produits alimentaires, plusieurs produits alimentaires ont subi une forte hausse de leur prix de vente en gros au cours des douze derniers mois.

Plus précisément, ce sont 19 produits de la catégorie fruits, légumes et poissons qui ont connu des hausses de prix : la pastèque (+134 % sur un an en août 2023), les piments forts (+120 %), les raisins (+105 %), le melon (+101 %), la pêche (+42 %), le persil (+12 %), les pommes de terre (+11 %), la dorade coryphène (24 %), le rouget (21 %), le merlan (14 %), et la sardine (7 %). Ces hausses de prix ont eu des répercussions sur l'approvisionnement du marché de gros de Bir El Kasaa dont dépend le gouvernorat de Tunis, qui a enregistré une baisse en quantités disponibles à la vente de pastèques (-49 %), de raisin (-24%), de melon (-44%), de pêche (-42 %) et de poires (-9 %); mais aussi de piment doux (-21 %), de tomate (-1 %), de rouget (-49 %) , de sardine (-5 %), de chinchard (-35 %) et de pataclet (-22 %) tandis que d'autres produits étaient présents en plus large quantité : pommes (+24

%), pomme de terre (+20 %), oignon (+5 %), seihe (+188 %), et rouget (+12 %).

- **Une entreprise chinoise remporte un appel d'offres de la STEG, d'un montant de 51 M TND.**

L'entreprise chinoise CHINT Electric, spécialisée dans les équipements électriques, a décroché un appel d'offres de la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) d'un montant de 51 M TND. L'appel d'offre concerne un aménagement du réseau de transport de l'électricité dans le cadre du 13^{ème} Plan de développement 2023-2025. Cet aménagement comporte l'ensemble des étapes de création et mise en service de transformateurs de puissance haute tension (HT), d'autotransformateurs de puissance HT et des bobines de point neutre. Le groupe chinois est l'un des principaux fournisseurs à l'échelle mondiale de solutions énergétiques intelligentes.



Libye

- **La Banque centrale Libyenne publie les revenus et dépenses de l'Etat entre janvier et août 2023**

L'institution y dévoile notamment les revenus des ventes de pétrole qui ont atteint 59,8 Mds LYD. Ceux des redevances pétrolières sont de 6,6 Mds LYD. Les recettes fiscales s'élèvent à 371 M LYD tandis que les recettes douanières atteignent 163 M LYD et celles des télécommunications sont de 352 M LYD. Ainsi, le total des recettes est de 78,2 Mds LYD. Concernant les dépenses, elles s'élèvent à la fin du mois d'août à un total de 68,3 Mds LYD. Le montant des salaires des fonctionnaires est de 37,9 Mds LYD tandis que les dépenses de soutien s'élèvent à 14,8 Mds LYD et les dépenses de développement sont de 2,6 Mds LYD. Enfin, la NOC bénéficie d'un budget exceptionnel de 2,2 Mds LYD et la GECOL de 4,5 Mds LYD.

- **Augmentation significative du trafic au port de Benghazi**

Selon le porte-parole du port maritime de Benghazi le trafic a augmenté de manière importante au mois d'août avec 51 navires ayant accosté. Il a indiqué que 27 navires porte-conteneurs, 13 navires céréaliers, 4 navires chargés de voitures, 4 navires chargés d'équipements et de pièces détachées et 3 navires chargés de ciment en vrac avaient accosté au cours du mois d'août. Face à cette activité commerciale particulièrement dense et malgré le manque d'équipements, le port fonctionne de

manière continue avec l'appui d'équipes de manutention, de stockage et de livraison.

- **L'ONU fournit à la Libye une assistance technique pour sa stratégie nationale en matière d'énergie durable pour 2035**

L'ONU fournira à travers le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), une assistance technique au ministère libyen de la planification, au Conseil national de développement économique et social (NESDB) et à l'Autorité libyenne pour les énergies renouvelables (REAoL) pour le développement et la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'énergie durable pour la Libye 2035. Cette stratégie a pour objectif de renforcer la transition du pays vers les énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique dans le pays.

- **Expertise France organise un atelier sur la sécurité des données pour plusieurs entités libyennes**

L'autorité fiscale libyenne a participé le 30 août à un atelier virtuel intitulé « Étude comparative de la base juridique pour la sécurité et la protection des données », organisé par Expertise France, sur la sécurité des données. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de leur coopération visant à apporter un soutien technique et un renforcement des capacités pour faire avancer la stratégie de transformation numérique de l'autorité fiscale libyenne.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Assia Farah Benbahria, Ivan Potier, Alice Lebreuilly
Pour s'abonner : tunis@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann